

## Note spécifique sur les modalités et les impacts de la 1<sup>ère</sup> application des IFRS

En application du règlement européen 16/06/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe SQLI au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 seront établis selon les normes internationales IAS/IFRS applicables au 31 décembre 2005 telles qu'approuvées par l'Union européenne. Les premiers comptes publiés selon les normes IAS/IFRS seront ceux de l'exercice 2005 présentés avec un comparatif au titre de l'exercice 2004 établi selon le même référentiel.

En vue de la publication de ces états financiers comparatifs pour l'exercice 2005 et conformément à la recommandation de l'AMF relative à la communication financière pendant la période de transition, le groupe SQLI a préparé des informations financières 2004 sur la transition aux normes IAS/IFRS présentant à titre d'information préliminaire l'impact chiffré attendu du passage aux IFRS sur :

- le bilan à la date de transition, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2004, date à laquelle les impacts définitifs de la transition seront enregistrés en capitaux propres lors de la publication des comptes consolidés 2005,
- la situation financière au 31 décembre 2004 et la performance de l'exercice 2004.

Ces informations financières 2004, sur l'impact chiffré attendu du passage aux IFRS ont été préparées en appliquant aux données 2004, les normes et interprétations IFRS que le groupe SQLI estime devoir appliquer pour la préparation de ces comptes consolidés comparatifs au 31 décembre 2005. La base de préparation de ces informations financières 2004 décrite ci-après résulte :

- des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire au 31 décembre 2005 telles qu'elles sont connues ce jour ;
- de la résolution que le groupe SQLI anticipe à ce jour des questions techniques et des projets en cours, discutés par l'IASB et l'IFRIC et qui pourraient devoir être applicables lors de la publication des comptes consolidés de l'exercice 2005 ;
- des options retenues et des exemptions utilisées qui sont celles que le groupe retiendra selon toute vraisemblance pour l'établissement de ses premiers comptes consolidés IFRS en 2005.

Pour toutes ces raisons, il est possible que le bilan d'ouverture audité ne soit pas le bilan d'ouverture à partir duquel les comptes consolidés de l'exercice 2005 seront effectivement établis.

Ces informations ont fait l'objet d'un examen par le Conseil de surveillance.

Le projet de conversion aux normes IAS/IFRS a été lancé dès l'exercice 2003 par le recensement des divergences entre les règles comptables nationales et les normes IAS/IFRS. Ce recensement a permis d'évaluer les ajustements comptables significatifs par rapport aux principes actuellement suivis par le groupe.

### **Principales options retenues pour la première application du référentiel IAS/IFRS**

Selon les dispositions prévues par la norme IFRS 1, le groupe SQLI a retenu les choix suivants quant au retraitement rétrospectif des actifs et passifs selon les normes IFRS :

#### Regroupements d'entreprises

Le groupe a choisi de ne pas retraiter selon les dispositions prévues par la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

### Ecarts de conversion

Le groupe a choisi de ne pas transférer en « autres réserves » les écarts de conversion relatifs à la conversion des comptes des filiales étrangères au 01/01/2004.

### Evaluation de certains actifs incorporels/corporelles à la juste valeur

Le groupe n'a procédé à aucune réévaluation à la juste valeur de ces actifs du fait de leur nature.

## **Présentation des principaux changements apportés par l'application du référentiel IAS/IFRS**

### **Bilan :**

#### Immobilisations incorporelles :

- a) Certains actifs incorporels tels que les marques ne sont pas reconnus comme des immobilisations par la norme IAS 38, d'où une réduction du poste de 20 K€
- b) Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis conformément à la norme IAS 38 mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel d'après IAS 36 à compter des exercices ouverts le 1<sup>er</sup> mars 2004.
- c) Les frais de développement, comptabilisés en charges d'exploitation en normes françaises, n'ont pas été activés d'après norme IAS 38 car ils ne répondaient pas aux critères énoncés.

#### Immobilisations corporelles :

- a) Le groupe SQLI estime qu'aucune réévaluation n'est à effectuer sur les immobilisations corporelles composées essentiellement de matériels informatiques, agencements, installations des locaux et de mobiliers de bureau.
- b) Les contrats de location existants sont des contrats de location simple de matériels informatiques conclus pour des durées moyennes de 3 ans. Ces contrats ne transfèrent pas au groupe SQLI l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété de l'actif selon la définition de l'IAS 17. Dans la pratique, le matériel est renouvelé tous les 2 ans. De plus, aucune pénalité n'a été versée pour ces renouvellements anticipés.  
Considérant que le groupe SQLI n'est pas en substance propriétaire du bien loué, aucun retraitement à l'actif n'a été réalisé.

#### Stock-options :

Les plans de stock-options et de bons de souscription entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 2 ont été valorisés. La valeur unitaire des bons a été calculée en utilisant le modèle de Black and Scholes avec des hypothèses propres à la société SQLI (volatilité de l'action, taux d'intérêt, hypothèses d'atteinte des objectifs).

#### Autres actifs :

Les valeurs mobilières de placement ont été réévaluées à la juste valeur par application de la norme IAS 32. L'impact est une augmentation des valeurs mobilières de placement de 8 K€.

Les fonds de garantie versés à la société d'affacturage (Factobail) ont été reclassés en autres actifs non courants.

#### Provisions à long terme :

L'application des règles d'évaluation édictées par la norme IAS 19 conduit à reclasser la provision pour indemnités de départ en retraite en provision à long terme.

Figurent également sur cette ligne les provisions pour litiges fiscaux.

#### Passifs financiers à long terme :

Les emprunts à plus d'un an, les dettes échelonnées sur 10 ans ainsi que l'avance conditionnée COFACE figurent en « passifs non courants ». Les échéances à moins d'un an des dettes financières, les concours bancaires courants sont comptabilisés en « emprunt courant ».

#### Provisions à court terme :

Figurent sur cette ligne les provisions pour pertes à terminaison, les provisions pour pertes des IFA versés et plus généralement les autres provisions pour risques et charges d'exploitation à court terme.

#### **Compte de résultat :**

Compte tenu de la pratique et de la nature de l'activité, la présentation du compte de résultat par nature de produits et de charges, jugée préférable à la présentation par fonction, a été maintenue.

#### Résultat opérationnel courant :

Les transferts de charges ainsi que les divers remboursements (prise en charge des formations professionnelles, assurance...) sont comptabilisés en déduction dans les comptes concernés.

Les reprises de provisions liées à la survenance du risque ou de la charge sont constatées en diminution de la charge comptabilisée.

Les charges de personnel intègrent la charge résultant de l'application de l'IFRS 2 pour un montant de 343 K€ imputables à l'exercice 2004.

#### Autres produits de l'activité :

Le poste « autres produits de l'activité » est composé des frais refacturés aux clients et des subventions à recevoir dans le cadre de projets.

#### Autres produits et charges opérationnels :

Ils sont composés des plus-values de cession d'actifs non courants.

#### Résultat financier :

Le résultat financier est scindé en coût de l'endettement financier net (en particulier les commissions de financement d'affacturage) et les autres produits et charges financières (différences de change sur éléments financiers et actualisation des créances et dettes à long terme).

#### Impôts sur le résultat :

Le crédit d'impôt recherche 2004 activé pour 412 K€ et provisionné à 100 % a été neutralisé au compte de résultat.

### **Synthèse des incidences de ces divergences sur les capitaux propres et le résultat 2004**

<b>Divergence</b>	<b>Sur capitaux propres au 31 Décembre 2003</b>	<b>sur Résultat 2004</b>	<b>Sur Capitaux propres au 31 décembre 2004</b>
Immobilisations incorporelles (marques)	-20	0	-20
Stock-options	0	-343	0
Réévaluation des VMP	7	1	8
<b>Total</b>	<b>-13</b>	<b>-342</b>	<b>-12</b>

## Synthèse des impacts sur les principaux agrégats financiers

En milliers d'euros	IFRS	Principes comptables français	Ecart
Produits des activités ordinaires	45.911	46.227	-316
Résultat des activités ordinaires	1.839	2.204	-365
Résultat net	1.605	1.947	-342
Résultat net dilué par action (en €)	0,07	0,09	-0,02
Capitaux propres	6.763	6.775	-12

## Tableau de rapprochement des capitaux propres en principes comptables français aux capitaux propres en normes IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et au 31 décembre 2004 et rapprochement du résultat 2004

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Hors groupe	TOTAL
<b>Situation au 31/12/03 en normes françaises</b>	<b>949</b>	<b>2 731</b>	<b>(461)</b>	<b>1 007</b>	<b>112</b>	<b>0</b>	<b>4 338</b>
Ajustements de transition aux IFRS		40		(53)			(13)
<b>Situation au 01/01/04 en normes IFRS</b>	<b>949</b>	<b>2 771</b>	<b>(461)</b>	<b>954</b>	<b>112</b>	<b>0</b>	<b>4 325</b>
Affectation du résultat N-1			954	(954)			0
Augmentation de capital notamment par exercice de BCE	21	406					427
Mise en œuvre de la garantie de passif sur l'acquisition d'ABCIAL			33				33
Annulation des actions propres détenues			(20)				(20)
Autres					50		50
Attribution de BCE		343					343
Résultat de l'exercice				1 605			1 605
<b>Situation au 31/12/04 en normes IFRS</b>	<b>970</b>	<b>3 520</b>	<b>506</b>	<b>1 605</b>	<b>162</b>	<b>0</b>	<b>6 763</b>

**Tableau de rapprochement des capitaux propres au 1er janvier 2004 en principes comptables français aux capitaux propres en normes IFRS**

	Normes françaises	Impact de la transition aux IFRS				Normes IAS
		IFRS 2	IAS 38	IAS 32	Autres (*)	
Ecarts d'acquisition	118					118
Immobilisations incorporelles	49		-20			29
Immobilisations corporelles	500					500
Immobilisations financières	399					399
Autres actifs non courants	0				485	485
<b>Total Actifs non courants</b>	<b>1 066</b>	<b>0</b>	<b>-20</b>	<b>0</b>	<b>485</b>	<b>1 531</b>
Créances clients	9 152					9 152
Autres créances	3 493				-485	3 008
Trésorerie	6 903			7		6 910
<b>Total Actifs courants</b>	<b>19 548</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>-485</b>	<b>19 070</b>
<b>Total Actif</b>	<b>20 614</b>	<b>0</b>	<b>-20</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>20 601</b>
Capital	949					949
Primes	2 731	40				2 771
<b>Résultat</b>	<b>1 007</b>	<b>-40</b>	<b>-20</b>	<b>7</b>		<b>954</b>
Réserves	-461					-461
Autres	112					112
Intérêts minoritaires	0					0
<b>Capitaux propres</b>	<b>4 338</b>	<b>0</b>	<b>-20</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>4 325</b>
Autres fonds propres	428				-428	0
Emprunts + 1 an	0				437	437
Provisions à long terme	558				-231	327
Autres passifs non courants	0					0
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>986</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-222</b>	<b>764</b>
Emprunts - 1 an	93				-9	84
Provisions à court terme					231	231
Fournisseurs	1 784					1 784
Autres dettes	13 413					13 413
<b>Total Passifs courants</b>	<b>15 290</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>222</b>	<b>15 512</b>
<b>Total Passif</b>	<b>20 614</b>	<b>0</b>	<b>-20</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>20 601</b>

(\*) Ventilation des actifs et passifs en « courants » et « non courants ». Ces reclassements décrits ci-avant n'ont aucune incidence sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

## Compte de résultat IFRS 2004

RUBRIQUES	31/12/04					Normes IAS
	Normes FF	Retraitements		Reclassements		
		IFRS 2	IAS 32	Des autres produits	Des RAP/DAP	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>45.776</b>					<b>45.776</b>
Autres produits de l'activité	451			-316		135
<b>Produits de l'activité</b>	<b>46.227</b>			<b>-316</b>		<b>45.911</b>
Achats consommés	-229					-229
Charges de personnel	-33.416	-343		91	21	-33.647
Charges externes	-9.228			28	87	-9.113
Impôts et taxes	-1.210			85		-1.125
DAP/RAP	876				-885	-9
Autres pdts et chg d'exploitation	-816			112	755	51
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2.204</b>	<b>-343</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-22</b>	<b>1.839</b>
Autres pdts et chg opérationnels	-367				412	45
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1.837</b>	<b>-343</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>390</b>	<b>1.884</b>
Produits de trésorerie	27					27
Coût de l'endettement fin brut	-55					-55
<b>Coût de l'endettement fin net</b>	<b>-28</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-28</b>
Autres pdts et chg financiers	-86		1			-85
Charge d'impôt	246				-412	-166
DAP des écarts d'acquisition	-22				22	0
Intérêts minoritaires	0					0
<b>Résultat net</b>	<b>1.947</b>	<b>-343</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1.605</b>

### Détail des reclassements des autres produits :

<b>Minoration des "Autres produits de l'activité"</b>	<b>-316</b>
Avantages en nature versés aux salariés (transfert de charges)	89
Organismes sociaux exercices antérieurs	2
<b>Minoration des "Charges de personnel"</b>	<b>91</b>
Remboursement d'assurance	28
<b>Minoration des "Charges externes"</b>	<b>28</b>
Remboursement de formation par le FAFIEC / Apprentissage	65
Remboursement par l'OPCAREG - stage et CIF	20
<b>Minoration des "Impôts et taxes"</b>	<b>85</b>
Divers régularisations sur exercices antérieurs	112
<b>Minoration des "Autres pdts et chg d'exploitation"</b>	<b>112</b>

### Détail des reclassements des reprises et dotations aux provisions :

<b>Majoration des "DAP/RAP"</b>	<b>-885</b>
Reprise de provisions sur litiges prudhomaux	21
<b>Minoration des "Charges de personnel"</b>	<b>21</b>
Reprise de provisions sur loyers des locaux inoccupés	87
<b>Minoration des "Charges externes"</b>	<b>87</b>
Reprise de provisions liées à des pertes sur créances irrécouvrables	755
<b>Minoration des "Autres pdts et chg d'exploitation"</b>	<b>755</b>

### Neutralisation de l'impact du crédit d'impôt recherche 2004 provisionné à 100%

DAP/RAP exceptionnel en normes FF	412
Charge d'impôt	-412

### Reclassement des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition

DAP/RAP	-22
DAP des écarts d'acquisition	22

## Bilan IFRS 31 décembre 2004

	Normes FF	Impact de la transition aux IFRS				Normes IAS
		IFRS 2	IAS 38	IAS 32	Autres (*)	
Ecarts d'acquisition	96					96
Immobilisations incorporelles	55		-20			35
Immobilisations corporelles	726					726
Immobilisations financières	499					499
Autres actifs non courants					340	340
<b>Total Actifs non courants</b>	<b>1.376</b>	<b>0</b>	<b>-20</b>	<b>0</b>	<b>340</b>	<b>1.696</b>
Clients	9.235					9.235
Autres créances	5.755				-340	5.415
Trésorerie	7.427			8		7.435
<b>Total Actifs courants</b>	<b>22.417</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>-340</b>	<b>22.085</b>
<b>Total Actif</b>	<b>23.793</b>	<b>0</b>	<b>-20</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>23.781</b>
Capital	970					970
Primes	3.137	383				3.520
<b>Résultat</b>	<b>1.947</b>	<b>-343</b>		<b>1</b>		<b>1.605</b>
Réserves	559	-40	-20	7		506
Autres	162					162
Intérêts minoritaires	0					0
<b>Capitaux propres</b>	<b>6.775</b>	<b>0</b>	<b>-20</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>6.763</b>
Autres fonds propres	427				-427	0
Emprunts + 1 an	0				516	516
Provisions à long terme	438				-125	313
Autres passifs non courants	0					0
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>865</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-36</b>	<b>829</b>
Emprunts - 1 an	179				-89	90
Provisions à court terme					125	125
Fournisseurs	2.484					2.484
Autres dettes	13.490					13.490
<b>Total Passifs courants</b>	<b>16.153</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>16.189</b>
<b>Total Passif</b>	<b>23.793</b>	<b>0</b>	<b>-20</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>23.781</b>

(\*) Ventilation des actifs et passifs en « courants » et « non courants ». Ces reclassements décrits ci-avant n'ont aucune incidence sur les capitaux propres au 31 décembre 2004.